

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents
> h. Comité En exercice
Syndical † Présents

37 37 19

Séance du 11 octobre 2010

Date de la convocation

23 09 10

L'an deux mille dix

Et le onze octobre

Date d'affichage

23 09 10

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

Objet de la Délibération

2010-10-14
Mission Culture
Projet 2011

F.BARSSE (Bédarieux), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), F.GALBE (Commune Poujol/Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), F.MARTY (CdC Orb Jaur), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), M.OLMOS (CdC Minervois), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian) JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
26 OCT. 2010
SERVICE COURRIER

Acte 18/10/100 toire
après 18/10/100 réfecture
le 18/10/10
après 18/10/10 réfecture

Objet : Mission Culture – Projet 2011

L'Orchestre du Pays (Chœur et Harmonie), projet phare de l'action culturelle du Pays, vise à :

- favoriser la pratique de la musique d'ensemble en amateur,
- permettre aux participants de s'engager dans un projet dès sa création,
- valoriser le patrimoine territorial, le thème étant toujours en lien avec le patrimoine territorial :
- en 2007 : centenaire de la révolte vigneronne de 1907,
- en 2008 : paysages vignerons,
- en 2009-2010 : croisade des Albigeois, dans le cadre du spectacle « La Chanson de la Croisade », suivi par près de 3.000 spectateurs.

Pour les saisons 2011 et 2012, le thème du Canal du Midi a été retenu avec une nouvelle création « La chanson du Canal ». Le projet comprend :

- la commande de la création à l'auteur Guy Vassal et au compositeur Antoine Miannay,
- le montage du spectacle et l'encadrement des bénévoles par une équipe de professeurs de musique (8 répétitions) et, pour le volet Théâtre, par l'auteur de la création, metteur en scène professionnel et la Compagnie Les Sources, qui assurera le fil conducteur du spectacle de théâtre (7 répétitions),
- la diffusion du spectacle (cinq représentations en 2011, cinq en 2012), dans une logique d'équilibre territorial, sous réserves des contraintes techniques d'accueil du spectacle,
- l'enregistrement sonore du spectacle et l'édition d'un disque qui permet, notamment, de valoriser l'investissement des bénévoles et de proposer au public un prolongement du plaisir d'écoute.

Le Conseil Général de l'Hérault est sollicité à hauteur de 56.500 €, pour la réalisation de cette action, dont le plan de financement définitif sera arrêté une fois le projet finalisé, avec des concours complémentaires éventuels de l'Union Européenne (Leader) et de la Région Languedoc-Roussillon.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte du Pays, sur la demande de financement proposée et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte du Pays, sur la demande de financement proposée et autorise le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Hérault.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon, le 11 octobre 2010.

Le Président
Francis BOUTES




SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

26 OCT. 2010

SERVICE COURRIER